

# RAPPORT ANNUEL

## 2012-2013

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC



# SOMMAIRE



LETTRE AU MINISTRE	<b>1</b>
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE	<b>2</b>
CONSEIL D'ADMINISTRATION	<b>4</b>
Activités du conseil d'administration	<b>6</b>
RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	<b>8</b>
PRÉSENTATION	<b>12</b>
Mission	<b>12</b>
Un lieu de diffusion unique	<b>12</b>
REVUE DES ACTIVITÉS	<b>13</b>
Synthèse de la programmation	<b>13</b>
Fréquentation par salle	<b>13</b>
SPECTACLES ET ACTIVITÉS	<b>14</b>
RESSOURCES HUMAINES	<b>18</b>
Effectif et personnel régulier	<b>18</b>
RESSOURCES FINANCIÈRES	<b>19</b>
Rapport de la direction	<b>19</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	<b>20</b>
États financiers	<b>22</b>
EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES	<b>40</b>
Développement durable : suivi du plan d'action 2009-2013	<b>40</b>
Politique de financement des services publics	<b>48</b>
Emploi et qualité de la langue française	<b>49</b>
La diversité : une valeur ajoutée	<b>49</b>
Mesures de réduction de dépenses	<b>49</b>
Accès à l'information et protection des renseignements personnels	<b>49</b>
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE	<b>50</b>
COMMANDITAIRES	<b>51</b>

## RÉDACTION

L'équipe du Grand Théâtre de Québec et André Morency, rédacteur

CONCEPTION VISUELLE, ADAPTATION GRAPHIQUE ET INFOGRAPHIE  
Michel Guay, Pouliot Guay graphistes

## IMPRESSION

Les Copies de la Capitale

# LETTRE AU MINISTRE



Monsieur Maka Kotto  
Ministre de la Culture et des Communications  
225, Grande Allée Est  
Québec (Québec)  
G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2013.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

La présidente du conseil d'administration,

SUZANNE GAGNÉ

# MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Les liens qui unissent le Grand Théâtre aux citoyens de la région de la Capitale-Nationale du Québec constituent la raison d'être de cette grande maison des arts de la scène. Ce sont des liens de confiance et de fierté grâce auxquels, saison après saison, la passion de la culture se propage à travers l'effervescence d'une programmation unique en son genre dans tout l'est du Québec.

Comme le démontre le bilan de la saison 2012-2013, le Grand Théâtre a réussi, dans un contexte difficile pour l'industrie du spectacle, à attirer un vaste public qui a réservé un accueil chaleureux à l'offre qui lui a été proposée. Les efforts soutenus de toutes les équipes ont porté fruit et ont confirmé, une fois de plus, la pertinence de la mission confiée à notre société d'État.

Ouvert sur son environnement et sur la communauté, le projet de modernisation du Grand Théâtre a franchi, au cours de la dernière année, une étape significative, avec l'achèvement des études préparatoires. Indispensable au développement de l'institution, la modernisation du plus important complexe artistique de la région permettrait au gouvernement du Québec de compléter le réseau des équipements culturels régionaux, par la fusion des conservatoires et le rapatriement des organismes résidents dans le quadrilatère du Grand Théâtre. Cela dit, l'échéancier de développement et de réalisation de ce projet rassembleur devra être réévalué en raison du contexte actuel des finances de l'État.

Dans la vie d'une institution, certains événements prennent parfois figure de symboles. L'inauguration récente de la mise en lumière du Grand Théâtre est l'un de ceux-là; alors que nous affirmons la présence du complexe architectural par une signature visuelle distinctive qui l'inscrit plus que jamais dans le paysage urbain, l'organisation tout entière est activement engagée dans une démarche importante visant à multiplier les liens qui l'unissent aux citoyens et à ses partenaires.

Cette démarche a notamment nourri les réflexions qui ont conduit à l'élaboration du Plan stratégique 2013-2017, adopté par les membres du conseil d'administration. Cet outil structurant, appuyé sur les orientations énoncées par le ministre et nourri de l'apport de toute l'équipe, balisera le développement de l'organisation au cours des prochaines années et confirmera la place centrale accordée au citoyen par le Grand Théâtre. Afin de demeurer fermement arrimés aux besoins de la population, nous intensifierons les partenariats avec le milieu et avec les organismes résidents, nous œuvrerons au développement et à la fidélisation des clientèles et nous nous assurerons de disposer d'infrastructures permettant de présenter les œuvres les plus représentatives des courants actuels en arts de la scène, comme le souhaite notre public.

Le développement des affaires et l'optimisation des ressources ont également occupé une place centrale dans les discussions qui ont mobilisé l'équipe de direction du Grand Théâtre. Ce fut l'occasion de définir de nouveaux axes d'intervention et d'élaborer un plan d'actions concrètes visant à améliorer la performance de l'institution. Les actions qui en ont découlé livrent déjà d'excellents résultats qui confirment la pertinence de cet exercice. La situation des finances publiques s'étant traduite, ces dernières années, par l'imposition répétée d'importantes coupures budgétaires qui ont substantiellement réduit la marge de manœuvre de l'organisation, il ne fait aucun doute que cette réflexion devra se poursuivre.

Au chapitre de la gouvernance, les membres du conseil d'administration ont complété les travaux d'actualisation des politiques et règlements de la Société du Grand Théâtre de Québec, qui avaient été amorcés au cours de la saison précédente. Conformément aux procédures mises en place dans la foulée de l'adoption de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration et le comité de travail sur la gouvernance se sont penchés, cette année, sur plusieurs dossiers nécessaires au fonctionnement de l'organisme: la mise à jour du profil d'expérience et de compétences des administrateurs, qui détermine les critères suivant lesquels sont proposés et choisis les administrateurs;





la mise en place d'un mécanisme d'évaluation du fonctionnement des membres du conseil, qui permet de mesurer l'adéquation des expertises et l'apport des membres au conseil; enfin, l'évaluation et l'auto-évaluation des administrateurs, étape particulièrement enrichissante à laquelle tous les membres du conseil ont participé avec ouverture et conviction. Je tiens à les en remercier et à leur exprimer ma reconnaissance pour la qualité de leur engagement soutenu envers notre institution.

À l'aube d'une saison prometteuse, je souhaite adresser mes remerciements au public de la région, dont l'appui indéfectible constitue notre plus grande source de motivation. Je veux aussi remercier les organismes résidents et les partenaires externes qui ont continué de nous accorder leur confiance, contribuant de manière remarquable à la richesse de la programmation. Je tiens également à souligner l'apport généreux de toute l'équipe du Grand Théâtre, dont le talent et l'expertise permettent aux Québécois de découvrir, soir après soir, tout un monde d'émotions.

Enfin, au nom de ceux et celles qui œuvrent en nos murs, je remercie le gouvernement du Québec pour l'appui qu'il apporte à la création et à la diffusion de la culture. La mission qu'il nous confie et qui consiste à promouvoir et rendre accessibles les arts de la scène au plus grand nombre de personnes dans la région de Québec, tout en procurant un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, constitue une mission essentielle à la vitalité culturelle de la capitale nationale. Le soutien qu'il nous apporte dans la poursuite de cette mission l'est tout autant.

La présidente du conseil d'administration,

SUZANNE GAGNÉ

# CONSEIL D'ADMINISTRATION



## Présidente

**Madame Suzanne Gagné** •

**Nomination:** 25 janvier 2010

**Fin du mandat:** 25 janvier 2015

M<sup>e</sup> Suzanne Gagné est associée du cabinet Létourneau Gagné S.E.N.C.R.L. Admise au Barreau du Québec en 1995, elle pratique en litige civil et commercial. Elle a été membre du Conseil du Barreau de Québec de 2006 à 2010 et du Conseil général du Barreau du Québec de 2007 à 2010. Elle a siégé et siège encore sur plusieurs comités de son ordre professionnel. De 2010 à 2013, elle a présidé le comité sur la Cour supérieure du Barreau de Québec. En 2012, elle a été nommée avocate émérite par le Barreau du Québec en raison de l'excellence de sa pratique et de son rayonnement au sein de la profession d'avocat.

## Président-directeur général

**Monsieur Marcel Dallaire**

**Nomination:** 6 avril 2010

**Fin du mandat:** 6 avril 2015

Marcel Dallaire est actif dans le domaine des arts, de la culture et des grands événements depuis 1975. D'abord associé au secteur du théâtre, il a collaboré par la suite au développement de plusieurs entreprises et institutions culturelles d'importance à titre d'expert-conseil, de directeur et d'administrateur. Parmi celles-ci, on y retrouve notamment Les Grands Feux Loto-Québec, le Festival d'été de Québec, le Carrefour international de théâtre, le Cirque du Soleil, le Conseil francophone de la chanson et le Conseil des arts et des lettres du Québec. Il a aussi présidé le Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec.

## Vice-président

**Monsieur Alain Lemay** •

**Nomination:** 30 janvier 2002

**Fin du mandat:** 10 mars 2014

Monsieur Lemay est président de Lemay Michaud Architecture Design Québec et Montréal. Il est membre de l'Ordre des architectes du Québec depuis 1978, de l'Association des architectes en pratique privée du Québec depuis 1979 (président 1994-1995) et de l'Ordre des architectes de l'Ontario depuis 2001. Il s'est impliqué activement au sein du Festival d'été de Québec (1991-2009 et président de 1996 à 1998). Il siège également au sein de plusieurs comités de travail de Québec. En 2002, l'École d'architecture de l'Université Laval lui remet le prix «*Les Grands noms de l'École d'architecture*».

## Secrétaire

**Monsieur François Taschereau** •

**Nomination:** 1<sup>er</sup> novembre 2006

**Fin du mandat:** 13 juin 2016

François Taschereau est musicien et producteur de spectacles. Il a produit le *Fidelcho* du collectif Fidelplasma. Auparavant homme d'affaires, il a créé et dirigé pendant vingt-cinq ans l'entreprise de logiciels Fortune 1000 qu'il a par la suite amenée en bourse sous le nom de Fortsum solutions d'affaires et dirigée à titre de chef de la direction. Il siège sur le conseil d'administration de la société 4d arts Lemieux Pilon. Il a aussi siégé aux conseils d'administration de la société de jeux vidéo Sarbakan, du Festival des musiques sacrées de Québec et du Carrefour international de théâtre de Québec.

**Madame Johane Desjardins** ••

**Nomination:** 6 mai 2004

**Fin du mandat:** 10 mars 2014

Au cours des vingt et une dernières années, Madame Desjardins a œuvré dans le milieu des communications, des relations publiques, de l'organisation d'événements et de la production de concerts. Parallèlement, elle a été membre du conseil d'administration de la Fondation de Lauberivière et membre du comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale. Depuis cinq ans, la pomiculture est devenue son centre d'intérêt principal.

**Monsieur Jean-François Fournier**

**Nomination:** 10 mars 2010

**Fin du mandat:** 10 mars 2014

M<sup>e</sup> Jean-François Fournier pratique en droit corporatif, fusion et acquisition d'entreprises, en financement des entreprises et en droit immobilier à titre d'associé au sein du cabinet Rivard Fournier, avocats. M<sup>e</sup> Fournier est membre du Barreau du Québec depuis 1986, ayant précédemment obtenu un baccalauréat en droit (LL.B.), un diplôme en droit notarial (D.D.N.) et une maîtrise en droit (LL.M.) à la Faculté de droit de l'Université Laval. Il a pratiqué le droit dans les plus prestigieuses firmes d'avocats canadiennes et québécoises. M<sup>e</sup> Fournier est aussi membre de plusieurs conseils d'administration, notamment celui de l'Association des diplômés de l'Université Laval où il siège à titre de président.

• Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines

•• Comité de vérification

••• Comité de la galerie d'art



### **Monsieur Gilles Moisan** ●●

**Nomination:** 16 janvier 2007

**Fin du mandat:** 13 juin 2016

Monsieur Moisan, comptable professionnel agréé (FCPA, FCA), a obtenu plusieurs distinctions honorifiques. Il agit à titre de conseiller-consultant auprès de nombreux présidents d'entreprises de secteurs d'activités diversifiés (transport, santé, construction, informatique, vêtement, foresterie, aviation). Gilles Moisan a été membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Québec- secteur culture jusqu'en juin 2011, président-directeur général de la Papeterie Saint-Gilles, société artisanale de fabrication de papier fait main jusqu'en 2012 et administrateur, président et directeur-général de l'Orchestre symphonique de Québec pendant de nombreuses années.

### **Madame Madeleine Nadeau**

**Nomination:** 30 janvier 2002

**Fin du mandat:** 13 juin 2016

Madame Nadeau est titulaire d'une maîtrise en administration (MBA) et d'un baccalauréat en sciences physiques de l'Université Laval. De 1977 à 2007, elle a occupé, au Collège François-Xavier-Garneau, la fonction de directrice de la formation continue et du service aux entreprises. Madeleine Nadeau s'est impliquée activement dans le développement économique, culturel et social de la région de Québec. Depuis 2006, elle assume la présidence du conseil d'administration de l'Institut Universitaire de Cardiologie et de

Pneumologie de Québec. Auparavant, elle a été élue présidente du Conseil régional de concertation et de développement de la région de la Capitale-Nationale pour trois mandats successifs. De plus, elle a assumé pendant neuf ans la présidence du conseil du Fonds de Solidarité de la région de Québec, société de capital de risque. Madame Nadeau a siégé pendant plusieurs années au Conseil des partenaires du marché du travail d'Emploi-Québec et au Conseil supérieur de l'éducation.

### **Madame Louise Clément**

**Nomination:** 13 juin 2012

**Fin du mandat:** 13 juin 2016

Madame Louise Clément œuvre dans les domaines de la gestion, de la planification stratégique, du marketing et des communications. Elle occupe actuellement le poste de directrice du développement stratégique chez Joli-Cœur Lacasse Avocats. Elle a été directrice générale de l'Association des médecins d'urgence du Québec, de la Chambre immobilière de Québec ainsi que de la Société des designers d'intérieur du Québec. Elle est notamment détentrice d'un Executive MBA de l'Université Paris-Dauphine et d'une maîtrise en administration des affaires de l'UQAM. Elle siège au conseil d'administration de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Elle a aussi siégé comme administratrice à l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, au Fonds d'indemnisation du courtage immobilier ainsi qu'à l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec.

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification
- Comité de la galerie d'art



# ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société du Grand Théâtre de Québec est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications. Depuis 2007, la Société est assujettie à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2012-2013, le conseil d'administration a siégé à neuf reprises. Le conseil s'assure de la bonne gestion et du développement de la mission de la Société du Grand Théâtre de Québec.

## COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines s'intéresse notamment aux questions relatives à l'éthique, à la gouvernance et à l'évaluation de la performance et de l'efficacité du conseil, de ses membres et de ses comités. De plus, il s'assure de la mise en place des politiques des ressources humaines, de l'élaboration d'un profil de compétence, des critères d'évaluation du président-directeur général, ainsi que de la mise en place d'un programme de planification de la relève des dirigeants. Au cours de l'exercice 2012-2013, le comité a :

- procédé à la mise à jour du profil de compétence et d'expérience pour les administrateurs;
- procédé à la mise à jour du profil d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration;
- procédé à l'étude du rapport relatif au respect de la *Loi 90* sur la formation;
- procédé à une analyse de la situation des ressources humaines;
- procédé à l'évaluation du président-directeur général.

Le comité a tenu séance à trois occasions.

## COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le rôle du comité de vérification est de seconder le conseil d'administration en matière de reddition de comptes, de l'intégrité de l'information financière et des états financiers, de même, il s'assure de la mise en place de mécanismes de contrôle interne. Au cours de l'année, le comité a :

- pris connaissance du plan de vérification pour l'exercice 2011-2012;
- examiné les états financiers au 31 août 2012 avec le Vérificateur général du Québec;
- s'est assuré de l'indépendance des auditeurs externes;
- assuré le suivi d'un commentaire du Vérificateur général du Québec;
- procédé à la révision de politiques administratives;
- effectué le suivi des états financiers mensuels;
- procédé à l'analyse du budget 2012-2013 et 2013-2014;
- procédé à l'analyse des contrôles internes exercés au niveau du service de la paye;
- assuré le suivi sur la politique de réduction des dépenses.

Le comité a eu l'occasion de rencontrer le Vérificateur général du Québec en l'absence des membres de la direction.

Au cours de l'exercice 2012-2013, le comité de vérification s'est réuni sept fois.

RÉUNIONS	Conseil d'administration	Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines	Comité de vérification
Administrateur	(9 réunions)	(3 réunions)	(7 réunions)
Suzanne Gagné	9/9	3/3	4/7*
Alain Lemay	4/9	3/3	-
François Taschereau	7/9	3/3	-
Marcel Dallaire	9/9	2/3	6/7
Johane Desjardins	7/9	-	5/7
Jean-François Fournier	9/9	-	7/7
Gilles Moisan	7/9	-	7/7
Madeleine Nadeau	9/9	-	-
Louise Clément	9/9	-	-

\* Madame Gagné assiste aux réunions du Comité de vérification sur une base volontaire.





# RÉMUNÉRATION

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration, à l'exception du président-directeur général, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le traitement, les allocations, les indemnités et les autres conditions d'emploi du président-directeur général sont établis par décret par le Conseil des ministres.

## Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société

	Rémunération totale <sup>2</sup>
Président-directeur général – Marcel Dallaire <sup>1</sup>	168 653 \$
Directrice de l'administration – Nathalie Bélanger	124 755 \$
Directeur de la programmation – Michel Côté	114 494 \$
Chef du service de la billetterie – Jean Lemieux	102 097 \$
Chef des services scéniques – Michel Desbiens	100 195 \$

1 Le salaire annuel du président-directeur général est établi selon les règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'emploi supérieur à temps plein.

2 La rémunération totale inclut le salaire de base, le boni reçu et la contribution de la Société à l'assurance collective et au fonds de pension. S'il y a lieu, elle inclut également le versement des maladies et les cotisations professionnelles. En 2012-2013, aucun boni au rendement n'a été versé.

# RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Chaque année, lorsque vient le temps de dresser le bilan de la saison, la direction du Grand Théâtre de Québec se penche sur les objectifs définis un an plus tôt. Cette année encore, l'exercice nous permet de constater que la saison écoulée a été, pour toute notre équipe, l'occasion réussie de relever des défis importants et de nous projeter dans l'avenir, afin de préparer le terrain pour la réalisation de projets qui continueront de faire grandir cette institution à laquelle nous sommes, à juste titre, très fiers d'appartenir.

## PANORAMA RICHE ET DIVERSIFIÉ

Pôle culturel majeur de la région de la Capitale-Nationale du Québec, le Grand Théâtre joue un rôle crucial dans la vie de la ville de Québec, de la région et de tout l'est du Québec, par la poursuite d'une mission essentielle consistant à faire rayonner les arts de la scène auprès du plus large public possible. L'abondance et la diversité des activités qui sont présentées dans ses salles en font un carrefour en effervescence permanente où, jour après jour, une programmation riche et diversifiée concrétise cette rencontre fertile des citoyens avec un panorama exceptionnel de l'activité créatrice qui anime les arts de la scène d'ici et d'ailleurs.

Au cours de la saison 2012-2013, malgré un contexte difficile qui continue d'affecter durement le milieu de la diffusion artistique, nous nous sommes appliqués à répondre aux désirs de notre public tout en partageant avec lui nos passions. Les résultats obtenus confirment la pertinence de ces efforts. À la faveur de 345 représentations, nous avons accueilli tout près de 260 000 spectateurs dans la Salle Octave-Crémazie, la Salle Louis-Fréchette et les foyers. Les productions et coproductions de la Société du Grand Théâtre ont représenté 19% de la programmation de la saison, tandis que les spectacles produits par les organismes résidents totalisaient 53% des représentations proposées. En complément de cette offre diversifiée, l'apport des producteurs externes a compté pour 28% de la programmation.

Alors que la diffusion artistique traverse une période d'adaptation sans précédent, nous constatons que le travail accompli par le Grand Théâtre et l'ensemble de ses partenaires a engendré, dans nos salles, une hausse du taux d'assistance moyen de 2%. Cette performance, de même que le niveau de satisfaction élevé du public, nous motivent à envisager l'avenir avec confiance.

## PARTENARIATS FERTILES

En raison du rôle central qu'il occupe dans l'industrie de la diffusion artistique à Québec, le Grand Théâtre est partenaire de plusieurs organismes avec lesquels, année après année, il œuvre au développement d'une offre de spectacles abondante et diversifiée. Ces collaborations, qui prennent plusieurs formes, permettent de rejoindre un très large public à travers des activités s'appuyant sur la mise en commun d'expertises complémentaires.

Avec un taux de participation record, la troisième édition du Festival d'opéra de Québec a fourni au public québécois l'occasion privilégiée de goûter au talent d'un artiste visionnaire, dans le cadre de la présentation de *La Damnation de Faust*, mise en scène par Robert Lepage. Créée au Japon puis diffusée à Paris et à New York, cette production magistrale constitue une des plus importantes propositions scénographiques installées au Grand Théâtre depuis son inauguration en 1971; le défi qu'elle représentait a été relevé avec brio par toute l'équipe. Obtenant un taux d'assistance de 97%, le spectacle a démontré l'importance, pour le Grand Théâtre et pour ses partenaires, de pouvoir compter sur un équipement et des infrastructures permettant d'accueillir les œuvres marquantes de notre époque.

En danse, l'entente de coproduction liant le Grand Théâtre et le Centre chorégraphique La Rotonde a de nouveau fourni la possibilité au public de Québec d'apprécier des œuvres présentées à Berlin, Londres, Paris et New York. Grâce à cette collaboration, qui a également donné lieu à une entente de coproduction entre l'Agora de la danse, le Festival Danse Canada, La Rotonde et le Grand Théâtre, les amateurs de Québec découvrent, ici-même, des œuvres chorégraphiques qu'aucun autre diffuseur de la région ne présente à son public.

Un autre partenariat fertile, qui unit notre organisation et le Conservatoire de musique de Québec, a continué de porter ses fruits, en contribuant à l'atteinte des objectifs pédagogiques de l'institution dédiée à la formation de la relève musicale québécoise, grâce à la tenue de la populaire série des Midis Musique.

## OUVERTURE AU PUBLIC

Une des missions importantes qui nous incombent consiste à sensibiliser la population aux arts de la scène et à favoriser le développement de public. Au cours de la saison 2012-2013, conformément aux objectifs définis dans notre plan stratégique, nous avons multiplié les occasions d'ouvrir



De gauche à droite: **Adam Cohen** • *Night Box* – **BJM Danse** • **André-Philippe Gagnon** • **Bob Walsh**



nos portes à tous les citoyens, afin qu'ils fassent plus ample connaissance avec nos activités et celles de nos organismes résidents.

Ainsi, grâce aux ententes liant le Grand Théâtre à l'Orchestre symphonique de Québec, plusieurs groupes scolaires de la région, ainsi que de nombreux groupes d'enfants de milieux populaires, ont pu vivre, en tant que spectateurs, des expériences nouvelles dans le cadre de matinées à prix abordables. En accord avec son rôle de médiateur culturel, le Grand Théâtre a aussi profité de sa seizième participation aux Journées de la culture pour faciliter l'accès des citoyens à l'envers du décor. De même, la série Croissants-Musique, présentée les dimanches en matinée, a attiré un large public ravi de rencontrer les artistes dans un contexte intime propice à la découverte de nouveaux répertoires.

Les Midis Musique ont par ailleurs favorisé des échanges très appréciés entre les étudiants du Conservatoire de musique et le public, lors de la présentation de mini-récitals offerts au foyer de la Salle Louis-Fréchette. De plus, cette année encore, ces étudiants ont pu assister aux générales des productions de l'Opéra de Québec et se familiariser avec différents aspects liés à la pratique de leur art. L'ouverture au public a aussi donné lieu à des rencontres de vulgarisation instructives et stimulantes dans le cadre de causeries d'avant-spectacle qui ont donné la possibilité aux spectateurs de dialoguer avec les artistes et artisans de plusieurs productions.

### UN LIEU À LA HAUTEUR DE SA MISSION

Fortes d'une réputation enviable, les salles Octave-Crémazie et Louis-Fréchette comptent parmi les mieux équipées au pays. Pouvant s'appuyer sur la qualité de ses infrastructures techniques et sur l'expertise reconnue de son personnel spécialisé, le Grand Théâtre est en mesure d'accueillir des productions d'envergure qui parcourent le réseau des grands centres de la planète et qui, autrement, limiteraient leur présence dans l'Est du Canada aux salles de Montréal et de Toronto. Chaque saison, le maintien de ces actifs requiert d'importants investissements. Cette année encore, nous avons œuvré à assurer l'entretien des équipements et de l'édifice, tout en faisant en sorte de demeurer à la fine pointe des développements en matière d'infrastructures scéniques; il nous a ainsi été possible de répondre adéquatement aux exigences nouvelles des productions actuelles qui, de manière croissante, font appel à des technologies scéniques d'avant-garde.

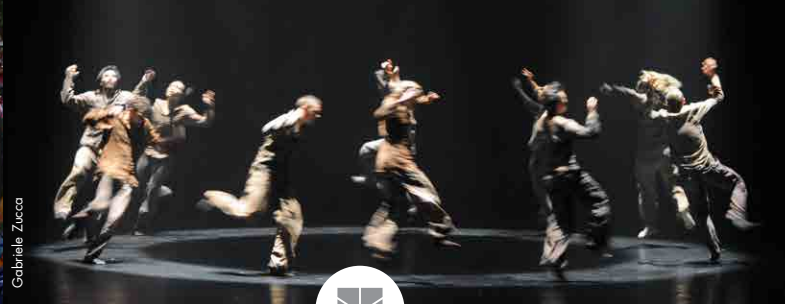
En plus de favoriser l'excellence des productions, la qualité de nos infrastructures nous permet de collaborer avec plusieurs organismes qui œuvrent, soit au développement d'une relève en techniques de scène, soit à la formation continue de praticiens professionnels. Événement annuel, les Rendez-vous techniques, résultat d'une collaboration avec le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, fournit aux directeurs techniques et aux techniciens de scène la possibilité d'approfondir leurs connaissances relatives à la sonorisation, à l'éclairage, à la vidéo, à la gestion des ressources humaines et aux questions de santé et de sécurité au travail.

Au chapitre des améliorations apportées au complexe qui abrite le Grand Théâtre, la saison 2012-2013 a vu l'aboutissement réussi de l'important projet de mise en lumière de l'édifice, amorcé ces dernières années; s'inscrivant dans le Plan lumière de la Commission de la capitale nationale du Québec, ce projet a fait appel à l'expertise de plusieurs de nos équipes, dans le cadre de travaux qui ont rendu possible une mise en valeur sobre et élégante de ses attraits architecturaux. Grâce à cette visibilité nouvelle, le Grand Théâtre est maintenant en mesure de participer aux activités de mise en lumière qui ponctuent la vie de la communauté et de la ville de Québec, que ce soit à la faveur de campagnes de sensibilisation liées à la santé ou à des enjeux sociaux, à l'occasion de fêtes populaires, ou en soutien à des événements culturels majeurs. Cette visibilité accrue contribuera positivement à inscrire l'institution dans l'esprit de la population, afin que sa présence soit reconnue par le plus grand nombre dans la région de la Capitale-Nationale.

### PLANS STRATÉGIQUE 2009-2012

Au cours des trois dernières saisons, l'équipe a consacré temps, expertise et énergie à la mise en œuvre du plan stratégique 2009-2012. Devant composer avec un marché arrivé à maturité, un secteur hautement concurrentiel, une clientèle vieillissante et un contexte économique difficile, le Grand Théâtre a misé sur ses ressources internes, appuyé ses organismes résidents et multiplié les partenariats afin d'atteindre les objectifs qu'il s'était fixés.

Touchant tous les aspects de notre démarche, les résultats atteints dans le cadre de ce plan triennal sont nombreux et éloquentes. Parmi ceux-ci, soulignons: plus de 1000 représentations réparties en plus de 10 disciplines artistiques; présence affirmée de la chanson francophone qui a rejoint plusieurs dizaines de milliers de spectateurs en une centaine de représentations; amélioration de l'expérience client; visibilité accrue de l'organisme; stratégies nouvelles



De gauche à droite : **Bratsch • Political Mother – Hofesh Shechter Company**  
**• Catherine Major**

de sensibilisation et de rajeunissement du public; développement de nouveaux outils de gestion; mise en place de mesures assurant la relève du personnel et le maintien des expertises; utilisation optimale des espaces existants; travaux de réfection et de mise aux normes du complexe immobilier; intégration de technologies conformes aux besoins actuels du marché.

### PLAN STRATÉGIQUE 2013-2017

La dernière année d'application du Plan stratégique 2009-2012 a aussi fourni l'occasion de compléter la réflexion menant à l'élaboration du Plan stratégique 2013-2017. Dans le cadre de cet important exercice qui a mobilisé les membres du conseil d'administration et le personnel, nous avons défini notre vision des années à venir, déterminé de nouveaux objectifs et identifié les actions qui en assureront l'atteinte.

Essence même de notre mission, la promotion des arts de la scène auprès d'un large public demeurera au cœur de nos préoccupations et guidera nos actions. Parmi les objectifs que nous nous sommes fixés, une attention particulière sera portée au développement de partenariats, au renforcement de l'efficacité organisationnelle, au renouvellement et à la fidélisation de clientèle, à l'intégration de technologies nouvelles à nos activités, de même qu'à la participation de l'organisme à divers comités de travail ministériels portant sur la situation des arts de la scène au Québec.

### ENJEUX

Il ne fait aucun doute que le ralentissement de l'économie mondiale, en cours depuis 2009, transforme profondément la réalité de la diffusion artistique. La mise à jour de l'analyse de la situation du spectacle démontre une baisse d'activités marquée à plusieurs niveaux; pour les diffuseurs, cela se traduit bien entendu par une baisse de fréquentation globale des salles, qui provoque une réduction notable des revenus. Comme tous les diffuseurs d'ici et d'ailleurs, le Grand Théâtre poursuit une réflexion visant à adapter ses pratiques afin de maintenir sa position au sein d'un marché en mutation profonde et rapide.

Dans ce contexte, la situation financière de l'État représente un enjeu majeur pour notre organisation. À une époque où consommateurs et entreprises rationalisent plus que jamais dépenses et investissements, notre organisation, qui assume déjà une part importante de son budget annuel à partir de revenus autonomes, devra assurément poursuivre sa démarche visant la diversification de ses sources de financement et l'optimisation de ses ressources.

S'ajoutant aux enjeux générés par cette situation complexe, de nombreux facteurs continuent d'influencer les habitudes de consommation du citoyen : la diversification et la multiplication de l'offre culturelle en salle et sur les plateformes numériques, l'impact des réseaux sociaux qui accroissent l'autonomie du spectateur et le rendent plus difficile à fidéliser, le vieillissement de la population et l'émergence de générations de plus en plus tournées vers les plateformes numériques. Les contre-performances des campagnes d'abonnement, de même que la baisse généralisée d'achalandage, démontrent que le problème a des conséquences réelles. Par ailleurs, l'implantation prochaine de nouvelles salles dans la région, qui ajouteront notamment près de 20 000 sièges à l'offre actuelle dans la ville de Québec, pose des enjeux significatifs pour les diffuseurs et plus particulièrement pour le Grand Théâtre, dont le mandat, rappelons-le, consiste à offrir aux citoyens près de 2 400 sièges, 365 jours par année.

Plus que jamais, la créativité et l'innovation sont de mise. Les défis rencontrés au cours des trois dernières années requièrent de notre part et de la part de nos résidents et partenaires, des changements de stratégies, l'élaboration de nouvelles propositions et l'ajustement de nos façons de faire. Le Plan stratégique 2013-2017 vient précisément confirmer la vision positive de développement à moyen et à long termes du Grand Théâtre et vise à assurer le maintien de son rayonnement dans un marché en évolution constante.

Devant la complexité de la situation à laquelle notre institution est confrontée, l'optimisation des ressources et le développement des affaires demeurent des priorités pour les membres du conseil d'administration et pour toute l'équipe de direction, qui, au cours de la saison 2012-2013, ont mis en commun leur expertise afin d'identifier des pistes de solutions viables ainsi que des mesures à adopter pour doter le Grand Théâtre d'une marge de manœuvre. Fruit d'une collaboration étroite entre tous les membres de l'organisation, cet important exercice de réflexion correspond à une volonté de faire les choses autrement, de manière à renouveler et fidéliser la clientèle, générer de nouvelles sources de revenus et accentuer la position du Grand Théâtre en tant que pôle culturel majeur et haut lieu de la diffusion à Québec. Produisant déjà des résultats significatifs, les nouveaux projets et les façons de faire novatrices identifiées et mises en application par l'ensemble de l'équipe se traduisent aussi par d'importantes économies de ressources ayant un impact direct sur l'équilibre financier de l'institution. Dans le cadre de la saison 2013-2014, d'autres actions seront mises en application dans le but d'accélérer l'optimisation de nos ressources.





De gauche à droite : **Fred Pellerin • Claude Barzotti • Guy Bélanger • Jonas Kaufmann • Elisapie Isaac**

L'intégrité de l'immeuble constitue un autre enjeu important. Afin d'assurer la pérennité de l'édifice, offrir un accès sécuritaire en tout temps au Grand Théâtre et maintenir les conditions nécessaires à la préservation de l'œuvre architecturale de Victor Prus et de la murale de Jordi Bonet, il importe de résoudre rapidement le problème posé par le vieillissement de nos infrastructures. À cet effet, la Société entend, au cours des prochains mois, élaborer un plan de travail et le soumettre aux autorités ministérielles.

Par ailleurs, en marge du projet de développement et de modernisation de l'édifice, le repositionnement du Grand Théâtre dans son quartier et dans sa ville s'inscrit aussi au cœur de nos priorités. Situé au point de rencontre de trois quartiers dynamiques, mais à l'écart de l'effervescence qui anime chacun d'eux, l'édifice doit, par son aménagement extérieur, faire vivre ce site qui n'appartient véritablement ni à un quartier, ni à un autre. Il doit inscrire une présence vivante au cœur de la ville, afin de devenir un lieu attirant et convivial où les citoyens se sentiront chez eux, un espace public qu'ils s'approprient en grand nombre. À cet effet, nous poursuivons le développement de deux projets prometteurs : celui de la revitalisation du pourtour de l'édifice, qui a franchi l'étape du concept, et celui de la création d'un espace continu reliant la façade Est du Grand Théâtre et le parc de l'Amérique-Française, qui est actuellement en phase exploratoire. Ces mesures essentielles permettraient de créer, à partir d'un espace actuellement peu accueillant, une nouvelle esplanade qui, en saison estivale, deviendrait un lieu propice à la présentation de spectacles extérieurs, à l'animation et au partage d'expériences communes par les citoyens.

Au chapitre des ressources humaines, les défis que posent les départs à la retraite et le maintien des expertises développées par l'équipe ont continué de faire l'objet de réflexions soutenues. L'analyse de la situation a permis de mesurer le potentiel interne de relève et d'identifier des moyens d'augmenter le rendement des ressources, grâce à la rationalisation des tâches et à l'établissement d'un plan d'action visant à accroître l'effet de synergie entre les services et les équipes. L'excellente participation du personnel a été déterminante pour le succès de la démarche entourant cet enjeu ; elle sera également essentielle pour la mise en œuvre des mesures approuvées.

Sur le plan des communications, l'arrivée d'une nouvelle chef de service a coïncidé avec une analyse des méthodes et une réflexion visant à préciser les valeurs et la vision qui orienteront l'ensemble des communications du Grand

Théâtre. Les bases d'un nouveau plan de communication ont été posées et on prévoit procéder à sa mise en œuvre au cours de la saison prochaine. Mieux adapté aux nouveaux médias et aux réseaux sociaux, ce plan entraînera le renouvellement des campagnes de publicité de l'institution et la modernisation de son image.

### UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Seul centre de diffusion de la région garantissant l'accès à l'ensemble des disciplines scéniques actuelles, le Grand Théâtre est un foyer culturel dont l'ensemble de la population est le premier bénéficiaire. L'exploitation d'un lieu de diffusion de cette importance représente un défi de tous les instants, qu'il nous est possible de relever grâce à l'engagement, à l'expertise et aux compétences élevées de chaque membre du personnel. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui, jour après jour, par leur travail, permettent à notre organisation de remplir sa mission. Leur créativité et leur capacité à innover constitue notre plus bel atout. Je souhaite également remercier les membres du conseil d'administration qui, tout au long de la saison, sous la présidence de Madame Suzanne Gagné, ont continué à faire bénéficier l'institution de leur expertise et de leur vision.

Il m'importe aussi de souligner l'apport fondamental des artistes d'ici et d'ailleurs, dont le travail soutenu alimente, saison après saison, une offre culturelle que nous voulons riche, vaste et en renouvellement constant. En nous livrant leurs émotions et leurs réflexions sous les formes les plus diverses et les plus stimulantes, ils embellissent notre vie collective et nourrissent la quête de sens de chacun d'entre nous, recevant en échange, d'un soir à l'autre, les marques de reconnaissance que le public leur exprime par ses applaudissements et ses acclamations. C'est cette relation dynamique entre artistes et citoyens d'ici qui donne tout son sens au travail que nous faisons. C'est pourquoi il me tient à cœur de témoigner notre gratitude à tous les spectateurs qui, cette saison encore, nous ont accordé leur confiance. C'est en pensant à vous, à votre attachement à la culture et aux arts de la scène, que nous abordons la nouvelle saison avec enthousiasme. Merci à vous tous !

Le président-directeur général,

MARCEL DALLAIRE

# PRÉSENTATION



## MISSION

Depuis plus de 40 ans, à titre de diffuseur majeur des arts de la scène, le Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982 et modifiée en 2007, son rôle consiste à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

Comme société d'État, le Grand Théâtre doit s'acquitter d'une double mission : d'une part, promouvoir et rendre accessibles au plus grand nombre de personnes le plus large éventail des arts de la scène dans la grande région de Québec ; d'autre part, procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs de la région.

## UN LIEU DE DIFFUSION UNIQUE

Le Grand Théâtre abrite deux salles de spectacles hautement polyvalentes : Louis-Fréchette qui peut accueillir 1 873 spectateurs et Octave-Crémazie, 506. On y retrouve également le Conservatoire de musique de Québec et deux salles de répétition. Une galerie d'art offre à des artistes de la grande région de Québec la possibilité de faire connaître leurs œuvres auprès de la clientèle du Grand Théâtre.

Le Grand Théâtre est également le foyer de quatre institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu : le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec et le Théâtre du Trident.

# REVUE DES ACTIVITÉS



## SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION 2012-2013

Salle Louis-Frédette	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Opéra	4	14	23 015	97%	0
Concerts symphoniques	21	29	39 975	68%	0
Récitals classiques	6	6	7 280	64%	0
Danse	6	6	7 452	68%	4
Variétés	18	21	27 954	73%	8
Ciné-conférences	7	27	37 203	74%	0
Humour	10	14	20 358	83%	2
Comédie musicale	1	10	14 559	80%	0
Exercices pédagogiques	2	2	600	100%	0
Fonctions privées	11	11	15 185	96%	1
Jeune public	8	13	12 791	76%	1
<b>TOTAL</b>	<b>94</b>	<b>153</b>	<b>199 372</b>	<b>77%</b>	<b>16</b>

Salle Octave-Crémazie	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Théâtre	8	121	40 159	67%	0
Variétés	21	21	7 223	66%	20
Fonctions privées	3	3	1 514	97%	0
Danse	4	7	2 586	72%	5
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>152</b>	<b>51 482</b>	<b>68 %</b>	<b>25</b>

## SYNTHÈSE DE LA FRÉQUENTATION PAR SALLE

	ASSISTANCE TOTALE	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Louis-Frédette	199 372	153	77%	16
Octave-Crémazie	51 482	152	68%	25
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>250 854</b>	<b>305</b>		<b>41</b>
Foyer de la salle Louis-Frédette	6 490	40	100%	25
<b>TOTAL</b>	<b>257 344</b>	<b>345</b>	<b>75%</b>	<b>66</b>

## NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

	LOUIS-FRÉCHETTE	OCTAVE-CRÉMAZIE	FOYERS
Représentations	153	152	40
Montage, démontage et répétitions	135	55	
<b>TOTAL</b>	<b>288</b>	<b>207</b>	<b>40</b>



Louise Leblanc



Edouard Bénédict



De gauche à droite : **Classic Albums Live • Ensemble Matheus**

## SPECTACLES ET ACTIVITÉS

La diversité des spectacles présentés au cours de la saison 2012-2013 sur les scènes du Grand Théâtre a donné lieu à des rencontres mémorables entre le public et des artistes de tous horizons. Comme en témoigne la revue de nos activités, l'accès des citoyens à un large spectre des arts de la scène a encore une fois été au cœur de nos préoccupations, conformément à la mission qui nous est confiée.

### Chanson et variétés

Fer de lance de notre programmation maison, l'univers de la chanson et des variétés a attiré un public nombreux qui a pu découvrir ou redécouvrir maints artistes et formations de renom oeuvrant dans des genres distincts. Les générations montantes ont aussi eu de nombreuses occasions d'apprécier les artistes émergents de la francophonie qui partagent ses préoccupations et ses aspirations.

#### Salle Louis-Frédette

The Cult  
Anthony Kavanag  
Marie-Lise Pilote  
Adam Cohen  
Zachary Richard  
Led Zeppelin II – Classic Albums Live  
Claude Barzotti  
Jesse Cook  
Loreena McKennitt  
Patrick Watson  
André-Philippe Gagnon  
Diane Dufresne et les Violons du Roy  
Fred Pellerin  
Mixmania<sup>3</sup>  
Hommage à Vienne  
Shen Yun Performing Arts  
Louis-José Houde  
Circa – *Wunderkammer*  
Célébration du Nouvel An chinois  
Premier Ciel présente Harmonium  
Toupie et Binou  
Brit Floyd  
Les Cowboys Fringants  
Tryo  
Richard Desjardins  
Festival International du Rire  
Don Juan

#### Salle Octave-Crémazie

Shane Dwight  
Eleni Mandell  
Giorgia Fumanti  
Yann Perreau  
Guy Bélanger  
Cranbourne  
Bratsch  
Ingrid St-Pierre  
Martin Léon  
Bob Walsh  
Louis-Jean Cormier  
Lewis Furey  
Dumas  
Steve Hill  
John Scofield Trio  
Vitrine Rideau  
Elisapie  
Harry Manx  
Les Trois Accords  
Catherine Major  
Damien Robitaille  
Donald Careau  
La Troupe Esplamago

### Danse

Depuis plusieurs années, le Grand Théâtre est reconnu comme un foyer de la danse. Au cours de la saison 2012-2013, un public nombreux et exigeant a pu y découvrir des productions audacieuses qui ont su combler ses attentes. Représentatives des mouvances actuelles les plus marquantes, les compagnies invitées à se produire sur nos scènes ont présenté un riche panorama des tendances internationales qui contribuent à définir la danse contemporaine.

Hofesh Shechter Company – *Political Mother*  
PPS Danse – *Danse Lhasa Danse*  
Le Fils d'Adrien danse – *Fluide*  
BJM Danse – *Zero In On, Night Box* et *Harry*  
Carte Blanche – *Corps de Walk*  
María Pagés Compañía – *Autorretrato*  
Le Ballet de Québec – *La Belle au bois dormant*





De gauche à droite : *Y'a de l'amour dans l'air* avec Marie-Nicole Lemieux – **Orchestre symphonique de Québec** • *Wunderkammer* – **CIRCA** • **Giorgia Fumanti** • **Louis-José Houde** • *Autorettrato* – **María Pagés Compañía**

## Musique symphonique

Toujours cher au cœur des Québécois, l'Orchestre symphonique de Québec a poursuivi sa mission qui, depuis plus de cent ans, permet de faire connaître à un public nombreux des œuvres majeures du répertoire symphonique ainsi que les créations de compositeurs québécois, canadiens et étrangers, portées par des solistes et un ensemble exceptionnels.

### L'Orchestre symphonique de Québec

*Concert inaugural, Deux étoiles au firmament* avec Fabien Gabel et James Ehnes

*Histoires d'amour* avec Fabien Gabel et Beatrice Rana

*Au cœur de l'Europe* avec Arild Remmereit et Stephan Jackiw

*Passion* avec Stéphane Laforest et Florence K

*Des couleurs de France* avec Fabien Gabel et Alexandre Da Costa

*Le Petit Prince* avec Airat Ichmouratov de l'Arsenal à musique, Denis Gougeon et Yves Daoust

*Y'a de l'amour dans l'air* avec Fabien Gabel et Marie-Nicole Lemieux

*Un prodigue et sa comtesse* avec James Feddeck et Stéphane Tétreault

*Sensualité* avec Stéphane Laforest et Tango Boréal

*Générosité* avec Stéphane Laforest et Marc Hervieux

*La tête dans les étoiles* avec Alain Trudel, les Orchestres du Conservatoire de musique de Québec et de la Faculté de musique de l'Université Laval, le Chœur de femmes de l'OSQ et Pierre Chastenay, présentateur

*Opera Buffa* avec Airat Ichmouratov de l'Arsenal à musique

*Hommage au romantisme* avec Fabien Gabel et Lise de la Salle

*Recueillement* avec Christopher Campestrini, Hélène Guilmette, Jean-François Lapointe et le Chœur de l'OSQ

*Humour* avec Stéphane Laforest et Christopher Hall  
*Fougue et virtuosité* avec Ward Stare et Narek Haknazaryan

*Retrouvailles* avec Yoav Talmi et Arcaldo Cohen  
*Il était une fois Elgar* avec Jean-François Rivest, les comédiens Marie-Josée Bastien, Christian Michaud, Guy Nadon et Renaud Paradis, narrateur

*Tandem* avec Fabien Gabel et Alain Lefèvre

*Tapis rouge* avec Alain Lefèvre

Chœur polyphonique de Lévis

Mouvement Vivaldi

## Récitals

Pour sa 122<sup>e</sup> saison, le Club musical de Québec a une fois de plus fait honneur à sa réputation d'excellence en proposant une programmation qui a conquis des milliers de mélomanes.

### Le Club musical de Québec

Chœur national de Taïwan sous la direction d'Agnes Grossmann

Denis Matsuev

Jonas Kaufmann

Emanuel Ax

Ensemble Matheus sous la direction de Jean-Christophe Spinosi et Veronica Cangemi, soprano

Xavier de Maistre

## Opéra

Pour sa troisième édition, le Festival d'opéra de Québec a fait l'événement en offrant au public de Québec *La Damnation de Faust*, dans une mise en scène de Robert Lepage. De plus, l'Opéra de Québec a présenté, comme à son habitude, une programmation régulière qui a su enchanter les amateurs d'art lyrique.

### L'Opéra de Québec

*La Traviata*

*La Vie Parisienne*

Le Gala de l'Opéra

Festival d'opéra de Québec – *La Damnation de Faust*

## Ciné-conférences

Une fois de plus, les Québécois ont pu faire le tour de la planète sans même devoir quitter leur port d'attache, grâce aux ciné-conférences présentées par Les Grands Explorateurs. D'un continent à l'autre, en passant par l'océan Pacifique, ces incursions dans des cultures fascinantes et des environnements à couper le souffle ont dépayés plusieurs dizaines de milliers de spectateurs ravis.

### Les Grands Explorateurs

*Le Transsibérien*, de Moscou à Vladivostok

*Galapagos*, les îles enchantées

*Népal* – Mustang

*Costa Rica*, grandeur nature

*La légendaire Route 66*, de Chicago à Santa Monica

*Norvège*, terre d'émotions

*Irlande*, ombre et lumières

De gauche à droite: **Zachary Richard** • **Ingrid St-Pierre** • *Danse Lhasa*  
*Danse* – **PPS Danse** • **Les Trois Accords** • **Harry Manx**



## Théâtre

Toujours aussi dynamique, le Théâtre du Trident a continué de revisiter le répertoire théâtral mondial tout en faisant une large place à des œuvres récentes signées par des dramaturges d'ici et d'ailleurs dont l'écriture témoigne des préoccupations les plus actuelles. Porteur d'une mémoire théâtrale en développement constant, le Théâtre du Trident a réaffirmé son attachement à une dramaturgie forte qui trouve un écho puissant dans le cœur du public québécois.

### Le Théâtre du Trident

*Tout ce qui tombe* de Véronique Côté  
*Le projet Laramie* de Moïse Kaufman et le Tectonic Theatre Project  
*Frankenstein* de Nick Dear, d'après le roman de Mary Shelley  
*Rhinocéros* d'Eugène Ionesco  
*Les Enrobantes ou Cabaret décollé pour psychanalyste plongeant* de Marie-Christine Lê-Huu, d'après une idée originale de Pierre Robitaille

### Carrefour international de théâtre

*Icaro* de Danielle Finzi Pasca  
*Un ennemi du peuple* d'Henrik Ibsen

## Animation

### Croissants-Musique

Poursuivant une tradition d'initiation musicale remontant aux origines du Grand Théâtre, la Société a présenté, les dimanches en matinée et en entrée libre, la très populaire série des Croissants-Musique, destinée à permettre à tous les Québécois de découvrir, dans des répertoires très variés, une pléiade d'artistes d'ici et d'ailleurs.

Thomas Carbou Hékatê Trio  
 Klô Pelgag  
 Paul McCandless, Eri Yamamoto et Yves Léveillé  
 Adam Karch Trio  
 Côté Quatre  
 Les Enlumineuses  
 Jazz Affair  
 D'Harmo  
 Yoel Diaz  
 André Thériault  
 Artillerie Lourde

### Midis Musique

Toujours animée par la volonté de favoriser l'accès des citoyens aux arts de la scène, la Société du Grand Théâtre a de nouveau collaboré avec le Conservatoire de musique, dont les étudiants ont été invités à se produire devant public, à la faveur de rencontres qui ont permis aux uns d'approprier la scène et, aux autres, de découvrir la relève de demain.

Andréanne Guay, chant et Marie Bégin, violon  
 Afshin Torabi-Ardekani, guitare et Arianne Marais, percussion  
 Jean-Philippe McClish, chant et William De Giuli, percussion  
 Laurence Colletterie, basson et Charles-Alexis Côté, percussion  
 Hugo Rinfret-Paquet, contrebasse et Jérôme Proulx, trompette  
 Éric Dufour, hautbois et Marc-Alain Caron, basson  
 Andréanne Poupert, violoncelle et Julie Potvin-Turcotte, flûte  
 Gabrielle H.-Guénette, violoncelle et Cédric B. Ménard, clarinette  
 Manuella Gagnon, piano et Charles-Alexis Côté, percussion  
 William De Giuli, percussion et Arianne Filion-Thériault, piano  
 Arianne Marais, percussion et Anne-Sophie Paquet, violon  
 Jean-Michel Dubé, piano et Guillaume Turcot, saxophonet  
 Musique de chambre

### Journée de la culture

Pour une seizième année consécutive, le Grand Théâtre a ouvert ses portes au public dans le cadre des Journées de la culture. Animé par un profond désir de percer les mystères des coulisses, les Québécois ont participé en grand nombre à cet événement offert en étroite collaboration avec nos organismes résidents.



De gauche à droite: **Eleni Mandell • Anthony Kavanagh • Dumas • James Ehnes • Steve Hill • Diane Dufresne**



## Arts visuels

Jouissant d'une popularité et d'une longévité enviables dans le monde des arts visuels, la Galerie d'art du Grand Théâtre contribue à enrichir l'expérience des spectateurs en leur proposant de découvrir le travail de nombreux artistes de la région de Québec.

- Pierre Lussier, techniques mixtes
- Valérie Gilbert, techniques mixtes
- Judith St-Hilaire, huile
- Tanya Morand, huile
- Errol Marcil, acrylique
- Jacques Bergeron, photographie
- Denis Courchenes, acrylique
- Andrée Beaudoin Richard, papier photographique et toile
- Jean-Pierre Marcil, papier photographique et toile
- Véronique Poussart, estampes numériques

## Fonctions privées

Enfin, comme à chaque année, des organisations œuvrant dans divers secteurs d'activités ont choisi nos salles afin d'y présenter des événements privés faisant appel aux arts de la scène. Fidèle à sa réputation, l'équipe du Grand Théâtre s'est fait un devoir de mettre son expertise au service de ces clients afin de les guider dans leur démarche et les accueillir dans des conditions optimales.

- Ville de Québec, arrondissement de Beauport  
avec Mario Jean
- Société Radio-Canada
- Portage
- Espace Musique
- Collège Mérici
- Prix d'excellence de la Culture
- CARRA
- La Capitale
- Les Mécènes du Théâtre du Trident
- Gala du Prix Égalité
- Ministère de l'Emploi et la Solidarité sociale
- Ville de Québec, arrondissement de la Haute St-Charles  
avec André-Philippe Gagnon
- Cérémonie de l'engagement de l'ingénieur
- Caisse Desjardins du Centre-Ville de Québec, centre Québec-Est
- Fondation Cité Joie
- Académie Ste-Marie – Commission scolaire des Premières-Seigneuries
- Fondation de l'École des Ursulines de Québec
- Lancement de la Lexus avec Mario Jean

# RESSOURCES HUMAINES



## EFFECTIF ET PERSONNEL RÉGULIER

L'effectif régulier de la Société compte 32 postes au 31 août 2013. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 200 employés, principalement des préposé(e)s à l'accueil, des techniciens de scène et des préposés aux ventes.

### EFFECTIF RÉGULIER

CENTRE DE RESPONSABILITÉ	EFFECTIF
<b>Direction générale</b>	
Direction générale	2
<b>Sous-total</b>	<b>2</b>
<b>Services à la clientèle</b>	
Marketing et communications	3
Accueil	1
Billetterie	7
<b>Sous-total</b>	<b>11</b>
<b>Direction de la programmation</b>	
Programmation	1
Services scéniques	10
<b>Sous-total</b>	<b>11</b>
<b>Direction de l'administration</b>	
Administration	3
Immeuble	5
<b>Sous-total</b>	<b>8</b>
<b>Total</b>	<b>32</b>

### PERSONNEL RÉGULIER AU 31 AOÛT 2013

#### DIRECTION GÉNÉRALE

**Marcel Dallaire\***  
Président-directeur général  
**Nathalie Boulay**  
Adjointe administrative

#### Robert Charbonneau

Chef sonorisateur  
Salle Louis-Fréchette

**Serge Gingras**  
Chef éclairagiste  
Salle Louis-Fréchette

**Claude Taillon**  
Chef projectionniste  
Salle Louis-Fréchette

**Jean Bussièrès**  
Chef machiniste  
Salle Octave-Crémazie

**Robert Caux**  
Chef sonorisateur  
Salle Octave-Crémazie

**Denis Guérette**  
Chef éclairagiste  
Salle Octave-Crémazie

**Gill Lapointe**  
Chef polyvalent

#### SERVICES À LA CLIENTÈLE

##### MARKETING ET COMMUNICATIONS

**Lucie Cloutier\***  
Chef de service  
**Caroline Fortin**  
Technicienne en information  
**Vanessa Ricard**  
Secrétaire

##### ACCUEIL

**Geneviève Bergeron\***  
Chef de service

##### BILLETTERIE

**Jean Lemieux\***  
Chef de service  
**Michèle Bilodeau**  
Adjointe  
**Élise Lapointe**  
Technicienne en administration  
**Francine Pouliot**  
Préposée aux ventes

**Johanne Yelle**  
Préposée aux ventes

**Suzanne Huot**  
Préposée aux ventes

**Manon Desrochers**  
Préposée aux ventes

#### DIRECTION DE LA PROGRAMMATION

**Michel Côté\***  
Directeur de la programmation

#### SERVICES SCÉNIQUES

**Michel Desbiens\***  
Chef de service  
**Jean Crépeau**  
Technicien aux services scéniques

**Jean Pelletier**  
Chef machiniste  
Salle Louis-Fréchette

#### DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

**Nathalie Bélanger\*, CPA, CA**  
Directrice de l'administration

**Hélène Lévesque**  
Technicienne en administration

**Chantal Audet**  
Secrétaire

#### IMMEUBLE

**Albani Boudreau\***  
Chef de service

**Steeve Dombrowski**  
Frigoriste électricien A2

**Danny Labrie**  
Ouvrier certifié en entretien

**Alexandre Picard**  
Électricien

**Jacques Perron**  
Journalier

\* Membre du Comité de gestion





## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes du secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le président-directeur général,

MARCEL DALLAIRE

La directrice de l'administration,

NATHALIE BÉLANGER, CPA, CA

Québec, le 17 décembre 2013



# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

## À l'Assemblée nationale

### **RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société du Grand Théâtre de Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2013 ainsi que les états des résultats et excédent cumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

#### ***Responsabilité de la direction pour les états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### ***Responsabilité de l'auditeur***

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

#### ***Fondement de l'opinion avec réserve***

La Société du Grand Théâtre de Québec n'a pas comptabilisé au 31 août 2013 et 2012 à l'état de la situation financière des montants respectifs de 20 118 913 \$ et de 19 399 580 \$ relativement à des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts. Cette situation constitue une dérogation à la nouvelle norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Société a satisfait aux critères d'admissibilité. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux* (RLRQ, chapitre S-37.01), entrée en vigueur le 14 juin 2013, énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Société du Grand Théâtre de Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. La non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, entraîne une sous-évaluation des subventions reportées du gouvernement du



Québec respectives de 15 635 096 \$ et de 14 274 946 \$ et une sous-évaluation de l'excédent cumulé de 4 483 817 \$ et de 5 124 634 \$ au 31 août 2013 et 2012 ainsi qu'une surévaluation des revenus et une surévaluation de l'excédent annuel de 640 817 \$ et de 695 950 \$ pour les exercices clos les 31 août 2013 et 2012.

#### **Opinion avec réserve**

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société du Grand théâtre de Québec au 31 août 2013, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### **RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES**

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre v-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2013 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre v-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception des changements apportés aux méthodes comptables relatives aux instruments financiers et compte tenu de l'application rétroactive des changements apportés aux paiements de transfert, expliqués à la note 3, ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,

MICHEL SAMSON, CPA AUDITEUR, CA

Québec, le 17 décembre 2013.

# ÉTATS FINANCIERS

## RÉSULTATS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2013  
(en milliers de dollars)



	Budget	2013	2012 retraité (note 3)
<b>REVENUS</b>			
Subvention du gouvernement du Québec – fonctionnement (note 5)	2 890	2 799	2 970
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	2 600	2 777	2 637
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	–	1 325	621
Billetterie	1 562	1 690	1 538
Services scéniques	1 113	1 301	1 308
Présentation de spectacles (note 6)	1 000	690	1 667
Location de salles	956	1 068	953
Stationnements	158	188	161
Commandite	135	103	142
Services à la clientèle	111	112	108
Intérêts	20	28	40
Autres	48	90	54
	<b>10 593</b>	<b>12 171</b>	<b>12 199</b>
<b>CHARGES</b>			
Salaires et avantages sociaux	3 452	3 795	3 892
Frais généraux – bâtisse	1 903	1 887	1 837
Frais artistiques	890	461	1 250
Frais financiers (note 7)	601	634	623
Entretien et réparations de la bâtisse	589	454	487
Frais de vente de la billetterie	485	643	451
Publicité	230	262	363
Gardiennage	285	291	293
Achats, entretien et réparations d'équipements	230	147	187
Transport et communications	66	71	69
Fournitures	62	41	55
Honoraires professionnels	91	54	49
Location d'équipements	19	16	20
Stationnements	–	11	–
Amortissement des immobilisations corporelles	1 900	2 825	1 909
	<b>10 803</b>	<b>11 592</b>	<b>11 485</b>
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(210)	<b>579</b>	<b>714</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# ÉTATS FINANCIERS

## EXCÉDENT CUMULÉ

AU 31 AOÛT 2013  
(en milliers de dollars)



	<b>2013</b>	<b>2012</b> retraité (note 3)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DÉJÀ ÉTABLI	5 408	5 389
Impact lié à l'application de nouvelles méthodes comptables (note 3)	(5 125)	(5 820)
EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ AU DÉBUT RETRAITÉ	283	(431)
Excédent annuel	579	714
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN	<b>862</b>	<b>283</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTATS FINANCIERS

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 AOÛT 2013  
(en milliers de dollars)



	2013	2012 retraité (note 3)
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse	1 087	37
Dépôts à terme (note 8)	1 700	1 100
Débiteurs	468	619
Frais reportés liés aux dettes	-	77
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec (note 9)	196	246
	<b>3 451</b>	<b>2 079</b>
<b>PASSIFS</b>		
Emprunts bancaires (note 10)	3 790	4 221
Dépôts – vente de billets	1 629	1 331
Charges à payer et frais courus (note 11)	1 950	711
Intérêts courus	166	139
Revenu perçu d'avance	-	40
Subventions reportées du gouvernement du Québec	9 279	10 681
Dettes à long terme (note 12)	15 931	14 771
	<b>32 745</b>	<b>31 894</b>
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(29 294)</b>	<b>(29 815)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Charges payées d'avance	534	511
Fournitures	87	82
Immobilisations corporelles (note 13)	29 535	29 505
	<b>30 156</b>	<b>30 098</b>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ (note 14)</b>	<b>862</b>	<b>283</b>

### Obligations contractuelles (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUZANNE GAGNÉ

ALAIN LEMAY

# ÉTATS FINANCIERS

**ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2013  
(en milliers de dollars)



	Budget	2013	2012 retraité (note 3)
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(210)	579	714
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisitions	(2 861)	(2 855)	(2 717)
Amortissement	1 900	2 825	1 909
	<b>(1 171)</b>	<b>549</b>	<b>(94)</b>
Variation des charges payées d'avance	--	(23)	(17)
Variation des fournitures	--	(5)	(8)
	--	<b>(28)</b>	<b>(25)</b>
(Diminution) Augmentation de la dette nette	(1 171)	521	(119)
DETTE NETTE AU DÉBUT DÉJÀ ÉTABLIE		(24 690)	(23 876)
Impact lié à l'application de nouvelles méthodes comptables (note 3)		(5 125)	(5 820)
DETTE NETTE AU DÉBUT RETRAITÉE		(29 815)	(29 696)
DETTE NETTE À LA FIN		<b>(29 294)</b>	<b>(29 815)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTATS FINANCIERS

## FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2013  
(en milliers de dollars)



	<b>2013</b>	<b>2012</b> retraité (note 3)
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent annuel	579	714
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 825	1 909
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(1 325)	(621)
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	-	22
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement (note 16)	1 364	(288)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>3 443</b>	<b>1 736</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	(600)	(1 100)
Produits de cession de placements	600	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>(1 100)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 522)	(2 823)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>(2 522)</b>	<b>(2 823)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts bancaires	(431)	(4 811)
Subventions reportées encaissées	-	51
Augmentation de la dette à long terme	3 330	7 263
Remboursement de la dette à long terme	(2 170)	(2 090)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>729</b>	<b>413</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>1 650</b>	<b>(1 774)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>37</b>	<b>1 811</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 16)</b>	<b>1 687</b>	<b>37</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2013

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



### 1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

---

La Société du Grand Théâtre de Québec (la Société), personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (RLRQ, chapitre S-14.01), a pour objet d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*, la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

---

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le Manuel de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les charges à payer et les frais courus. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

#### États des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

#### Instruments financiers

L'encaisse, les dépôts à terme, les débiteurs et les subventions à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts bancaires, les charges à payer et frais courus autres que les avantages sociaux, les intérêts courus et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

# ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2013

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



### Revenus

#### SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées à titre de revenus dans l'exercice où le transfert a été autorisé et où la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, sauf lorsque, et dans la mesure où, le transfert crée une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives à ce passif sont rencontrées.

#### AUTRES REVENUS

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord ;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus ;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable ;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

### Actifs financiers

#### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et des dépôts à terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

### Passif

#### RÉGIME DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interemployeurs à prestations déterminées gouvernemental puisque que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

### Actifs non financiers

Les actifs non financiers de la Société sont employés normalement pour fournir des services futurs.

#### FOURNITURES

Les fournitures sont comptabilisées au moindre du coût ou de la valeur marchande.

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le terrain et la bâtisse, acquis du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisés selon l'évaluation municipale à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Bâtisse	30 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	15 ans
Équipement technique de scène	10 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2013

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



La Société examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

### 3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

#### SP 1201 – Présentation des états financiers

Le 1<sup>er</sup> septembre 2012, la Société a adopté le chapitre SP 1201, «Présentation des états financiers». Ce dernier introduit un nouvel état des gains et pertes de réévaluation et il modifie et remplace le chapitre SP 1200 «Présentation des états financiers». L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

#### SP 3450 – Instruments financiers

Le 1<sup>er</sup> septembre 2012, la Société a adopté prospectivement le chapitre SP 3450 «Instruments financiers». Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers.

Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants :

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement ;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation ;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées et sont présentées à la note 19.

En date du 1<sup>er</sup> septembre 2012, la Société a :

- comptabilisé tous ses actifs financiers et ses passifs financiers dans son état de la situation financière et classé les éléments conformément aux catégories prescrites par le SP 3450 ;
- appliqué les critères prescrits par le SP 3450 pour identifier les actifs financiers et les passifs financiers qui doivent être évalués à la juste valeur ;
- appliqué prospectivement les dispositions relatives à l'évaluation du présent chapitre.

Au niveau de l'état de la situation financière, cette modification a eu pour effet d'inscrire les frais reportés liés aux dettes de 76 897 \$ en diminution de la dette à long terme et d'augmenter les intérêts courus de 5 751 \$. De plus, cette modification a eu pour effet d'augmenter le déficit annuel de l'exercice clos le 31 août 2013 de 9 328 \$.

#### SP 3410 – Paiements de transfert

Le 1<sup>er</sup> septembre 2012, la Société a adopté rétroactivement le chapitre SP 3410 «Paiements de transfert». Ce chapitre, qui modifie et remplace l'ancien chapitre SP 3410 «Paiements de transfert», établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les paiements de transfert versés à des particuliers, à des organisations ou à d'autres gouvernements, tant du point de vue du cédant que de celui du bénéficiaire. L'application de cette norme a eu des répercussions qui sont reflétées à l'état des résultats, à l'état de l'excédent cumulé, à l'état de la situation financière et à l'état de la variation de la dette nette. Cette modification a eu pour effet de radier les subventions à recevoir attribuables aux projets d'immobilisation, les subventions reportées et de diminuer l'excédent cumulé.

# ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2013

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



Au niveau de l'état de la situation financière, la modification de méthodes comptables a eu les effets suivants :

	Au 31 août 2011	Ajustements suite à l'adoption de nouvelles normes	Au 1 <sup>er</sup> septembre 2011
ACTIFS FINANCIERS			
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	18 872	(18 677)	195
PASSIFS			
Subventions reportées du gouvernement du Québec	24 106	(12 584)	11 522
EXCÉDENT CUMULÉ	5 389	(5 820)	(431)

	Au 31 août 2012	Ajustements suite à l'adoption de nouvelles normes	Au 1 <sup>er</sup> septembre 2012
ACTIFS FINANCIERS			
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	19 646	(19 400)	246
PASSIFS			
Subventions reportées du gouvernement du Québec	24 956	(14 275)	10 681
EXCÉDENT CUMULÉ	5 408	(5 125)	283

Au niveau de l'état des résultats, cette modification a eu pour effet d'augmenter l'excédent annuel de l'exercice clos le 31 août 2012 :

	2012
EXCÉDENT ANNUEL DÉJÀ ÉTABLI	19
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	2 036
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(1 341)
EXCÉDENT ANNUEL RETRAITÉ	714



# ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2013

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



### 4. RÉSULTATS PAR FONDS

La Société effectue un suivi de ses opérations par fonds.

	2013				2012
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL	retraité (note 3) TOTAL
<b>REVENUS</b>					
Subvention du gouvernement du Québec – fonctionnement	2 799	–	–	2 799	2 970
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	–	–	2 777	2 777	2 637
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	–	–	1 325	1 325	621
Billetterie	1 690	–	–	1 690	1 538
Services scéniques	1 301	–	–	1 301	1 308
Présentation de spectacles	690	–	–	690	1 667
Location de salles	1 068	–	–	1 068	953
Stationnements	188	–	–	188	161
Commandite	103	–	–	103	142
Services à la clientèle	112	–	–	112	108
Intérêts	28	–	–	28	40
Autres	29	–	61	90	54
	<b>8 008</b>	<b>–</b>	<b>4 163</b>	<b>12 171</b>	<b>12 199</b>
<b>CHARGES</b>					
Salaires et avantages sociaux	3 795	–	–	3 795	3 892
Frais généraux – bâtisse	1 887	–	–	1 887	1 837
Frais artistiques	451	10	–	461	1 250
Frais financiers	–	–	634	634	623
Entretien et réparations de la bâtisse	448	–	6	454	487
Frais de vente de la billetterie	643	–	–	643	451
Publicité	241	21	–	262	363
Gardiennage	291	–	–	291	293
Achats, entretien et réparations d'équipements	145	–	2	147	187
Transport et communications	71	–	–	71	69
Fournitures	41	–	–	41	55
Honoraires professionnels	26	–	28	54	49
Location d'équipements	16	–	–	16	20
Stationnements	11	–	–	11	–
Amortissement des immobilisations corporelles	–	–	2 825	2 825	1 909
	<b>8 066</b>	<b>31</b>	<b>3 495</b>	<b>11 592</b>	<b>11 485</b>
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	<b>(58)</b>	<b>(31)</b>	<b>668</b>	<b>579</b>	<b>714</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2013

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



### 5. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions proviennent du ministère de la Culture et des Communications.

#### Subvention de fonctionnement

La subvention du ministère de la Culture et des Communications tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élève à 1 174 092 \$ (2012: 976 827 \$) et se compose de la part attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement, les taxes foncières et l'amortissement.

### 6. PRÉSENTATION DE SPECTACLES

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les revenus relatifs à la production de spectacles et les charges de publicité pour un montant de 26 506 \$ (2012: 46 988 \$).

### 7. FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers de 635 268 \$ (2012: 622 924 \$) comprennent des intérêts sur la dette à long terme de 565 821 \$ (2012: 532 207 \$) et sur l'emprunt bancaire de 69 034 \$ (2012: 90 717 \$).

### 8. DÉPÔTS À TERME

	2013	2012
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1 % et dont l'échéance est le 9 septembre 2013.	600	–
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,04 % et dont l'échéance est le 7 octobre 2013.	350	–
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 2,07 % et dont l'échéance est le 7 octobre 2014.	500	500
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,80 % et dont l'échéance est le 7 octobre 2015.	250	–
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 0,99 % et dont l'échéance est le 7 octobre 2012.	–	600
	<b>1 700</b>	<b>1 100</b>

### 9. SUBVENTION À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La subvention à recevoir du gouvernement du Québec correspond aux intérêts courus sur la dette à long terme ainsi qu'aux intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires.

### 10. EMPRUNTS BANCAIRES

La Société détient, auprès d'une institution financière, une marge de crédit pour son fonctionnement renouvelable annuellement au 30 novembre. Les sommes empruntées sont autorisées par le gouvernement du Québec jusqu'à concurrence de 800 000 \$ et portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 août 2013 et 2012, cette marge de crédit n'était pas utilisée par la Société.

Le gouvernement du Québec a autorisé par décret, et ce jusqu'au 30 novembre 2013, la Société à contracter des emprunts bancaires relatifs au maintien des immobilisations pour un montant maximum de 14 433 006 \$ (2012: 16 633 760 \$).

# ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2013

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



	2013	2012
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 2 013 536 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	1 507	412
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 581 357 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	962	685
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 010 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	604	300
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 533 987 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	532	32
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 435 816 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	157	–
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 060 500 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	28	–
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 918 293 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	–	1 517
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 493 386 \$ portant intérêt au taux des billets grille.	–	1 275
	<b>3 790</b>	<b>4 221</b>

Au 31 août 2013, le taux préférentiel est de 3 % (2012 : 3 %) et celui des billets grille 1,52 % (2012 : 1,516 %).

## 11. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2013	2012
Créditeurs et frais courus	1 649	445
Salaires	64	37
Avantages sociaux	30	21
Provision pour les congés de maladie et les vacances	207	208
	<b>1 950</b>	<b>711</b>

# ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2013

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



### 12. DETTE À LONG TERME

Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec.

	Taux effectif	2013	2012
Taux fixe de 3,122 %, remboursable par versements annuels en capital de 645 852 \$ jusqu'au 16 juillet 2021	3,28 %	5 135	5 813
Taux fixe de 2,961 %, remboursable par versements annuels en capital de 309 247 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2023	3,11 %	3 378	–
Taux fixe de 4,207 %, remboursable par versements annuels en capital de 206 700 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre 2012 et par un versement de 2 067 002 \$ le 1 <sup>er</sup> octobre 2013	4,33 %	2 066	2 274
Taux fixe de 4,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 110 726 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	5,03 %	772	886
Taux fixe de 2,991 %, remboursable par versements annuels en capital de 80 450 \$ jusqu'au 16 janvier 2022	3,14 %	720	804
Taux fixe de 4,087 %, remboursable par versements annuels en capital de 101 360 \$ jusqu'au 3 décembre 2018	4,27 %	605	710
Taux fixe de 4,622 %, remboursable par versements annuels en capital de 174 933 \$ jusqu'au 31 mars 2016	4,77 %	523	700
Taux fixe de 2,726 %, remboursable par versements annuels en capital de 82 039 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre 2012 et par un versement de 492 235 \$ le 1 <sup>er</sup> octobre 2013	2,86 %	492	574
Taux fixe de 2,726 %, remboursable par versements annuels en capital de 81 185 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre 2012 et par un versement de 487 112 \$ le 1 <sup>er</sup> octobre 2013	2,86 %	487	568
Taux fixe de 2,579 %, remboursable par versements annuels en capital de 219 832 \$ jusqu'au 15 juillet 2015	2,76 %	439	659
Taux fixe de 4,207 %, remboursable par versements annuels en capital de 84 553 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre 2012 et par un versement de 422 763 \$ le 1 <sup>er</sup> octobre 2013	4,34 %	422	507
Taux fixe de 4,207 %, remboursable par versements annuels en capital de 84 492 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre 2012 et par un versement de 422 465 \$ le 1 <sup>er</sup> octobre 2013	4,34 %	422	507
Taux fixe de 4,692 %, remboursable par versements annuels en capital de 86 324 \$ jusqu'au 31 mars 2016	4,84 %	258	345
Taux fixe de 5,343 %, remboursable par versements annuels en capital de 211 837 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre 2013	5,50 %	212	424
		<b>15 931</b>	<b>14 771</b>

Les montants des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

2014	5 832
2015	1 729
2016	1 509
2017	1 248
2018 et suivantes	5 685



# ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2013

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



### 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2013			2012		
	Coût ou valeur attribuée	Amortissement cumulé	Net	Coût ou valeur attribuée	Amortissement cumulé	Net
Terrain	4 622	–	4 622	4 622	–	4 622
Bâtisse	23 901	14 623	9 278	23 901	13 298	10 603
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	21 257	7 748	13 509	18 920	6 627	12 293
Équipement technique de scène	8 302	6 295	2 007	7 845	5 969	1 876
Ameublement et équipement de bureau	555	483	72	545	455	90
Équipement informatique	356	309	47	305	284	21
	<b>58 993</b>	<b>29 458</b>	<b>29 535</b>	<b>56 138</b>	<b>26 633</b>	<b>29 505</b>

Au cours de l'exercice, la Société a procédé aux acquisitions suivantes :

	2013	2012
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	2 337	1 883
Équipement technique de scène	457	751
Ameublement et équipement de bureau	10	78
Équipement informatique	51	5
	<b>2 855</b>	<b>2 717</b>

Au cours de l'exercice, la Société a revu la durée de vie utile de la bâtisse. Auparavant, elle était de 40 ans. Ce changement d'estimation comptable est appliqué de façon prospective.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 509 504 \$ (2012 : 176 459 \$) qui est inclus dans les charges à payer et frais courus au 31 août 2013.

### 14. EXCÉDENT CUMULÉ

L'excédent cumulé inclut un montant de 4 622 000 \$ correspondant à l'apport du gouvernement du Québec lors du transfert du terrain à la Société. Cette somme équivaut à l'évaluation municipale lors du transfert.

### 15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est liée par des obligations contractuelles principalement pour l'entretien ménager et la sécurité. Les paiements minimums exigibles pour les prochaines années s'établissent comme suit :

2014	646
2015	294
2016	221
2017	7
	<b>1 168</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2013

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



### 16. FLUX DE TRÉSORERIE

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans l'état de la situation financière :

	2013	2012
Encaisse	1 087	37
Dépôts à terme	600	-
	<b>1 687</b>	<b>37</b>

#### Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement

	2013	2012
Débiteurs	151	(138)
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	50	(49)
Fournitures	(5)	(8)
Charges payées d'avance	(23)	(17)
Frais reportés liés aux dettes	77	(51)
Dépôts – vente de billets	298	203
Charges à payer et frais courus	906	(273)
Intérêts courus	27	5
Revenus perçus d'avance	(40)	40
Subventions reportées du gouvernement du Québec	(77)	-
	<b>1 364</b>	<b>(288)</b>

#### Frais financiers

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élevèrent à 585 568 \$ (2012 : 595 770 \$).

### 17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

#### Régime de retraite

La Société cotise aux trois régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Deux de ces régimes soit le Régime de retraite simplifié des employés du Grand Théâtre de Québec et le Régime complémentaire de retraite de l'Alliance Internationale des Employés de scène et des projectionnistes des États-Unis et du Canada, local 523 sont à cotisations déterminées et donnent droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès, alors que l'autre est un régime interemployeurs à prestations déterminées soit le Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) du gouvernement du Québec. Ce régime comporte des garanties à la retraite et au décès.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le taux de cotisation de la Société pour le RRAS est de 12,30% (2012 : 12,30%) de la masse salariale cotisable.

Les cotisations de la Société, imputées aux résultats de l'exercice s'élevèrent à 176 726 \$ (2012 : 195 003 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.



### Provision pour les congés de maladie et les vacances

	2013			2012
	Congés de maladie	Vacances	Total	Total
Solde au début	30	178	208	220
Charge de l'exercice	45	326	371	413
Prestations versées au cours de l'exercice	(43)	(329)	(372)	(425)
Solde à la fin	<b>32</b>	<b>175</b>	<b>207</b>	<b>208</b>

Cette provision est incluse au poste « Charges à payer et frais courus ».

## 18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

## 19. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 août est la suivante :

	2013
Encaisse	1 087
Dépôts à terme	1 700
Débiteurs	468
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	196
	<b>3 451</b>

Le risque de crédit associé à l'encaisse et aux dépôts à terme est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides. La politique de la Société est d'investir les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées. Au 31 août 2013, ces actifs financiers sont investis dans des dépôts à terme. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque associé aux débiteurs est réduit au minimum, puisque le montant est composé de plusieurs clients et aucun d'entre eux n'implique de sommes importantes. La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction.

# ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2013

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



La valeur nette comptable des débiteurs de la Société au 31 août est de 403 792 \$ (2012: 387 299 \$). L'échéance de ces débiteurs est détaillée dans le tableau suivant :

	2013
Moins de 30 jours	250
De 30 à 59 jours	18
De 60 à 89 jours	27
90 jours et plus	116
	<b>411</b>
Provision pour créances douteuses	(7)
Autres débiteurs	64
	<b>468</b>

La Société est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum puisque la Société respecte tous les critères d'admissibilité associés à l'octroi de ces subventions.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société considère qu'elle détient suffisamment de placements facilement convertibles en trésorerie afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

L'échéancier des emprunts bancaires est présenté à la note 10 et celui des dettes à long terme à la note 12.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des charges à payer et frais courus :

	2013
Moins de 90 jours	1 713
De 90 à 365 jours	207
	<b>1 920</b>

L'échéance des intérêts courus est de moins de 6 mois.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

### Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2013

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. L'encaisse et les dépôts à terme comprennent des dépôts à terme hautement liquides auprès d'institutions financières qui rapportent de l'intérêt au taux du marché et à taux fixe.

L'objectif de la Société est de gérer l'exposition de sa trésorerie et de ses placements à court terme au risque du taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie et de ses placements à court terme.

La dette à long terme est émise à des taux d'intérêt fixes réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt. L'emprunt bancaire est émis à des taux d'intérêt variables ce qui expose la Société au risque des taux d'intérêt.

## 20. CHIFFRES COMPARATIFS

---

Certains chiffres de 2012 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2013.



# EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES



## DÉVELOPPEMENT DURABLE : SUIVI DU PLAN D'ACTION 2009-2013

La Société du Grand Théâtre de Québec fait état des objectifs particuliers qu'elle s'est fixés, en conformité avec ceux de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, afin de contribuer à sa mise en œuvre progressive.

Le gouvernement du Québec a autorisé le 29 février 2013 par décret (no 136-2012) le report de l'exercice de révision de la Stratégie gouvernementale de développement durable jusqu'au 31 décembre 2014. En conséquence, la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 est prolongée jusqu'à l'adoption d'une stratégie révisée.

Le Plan d'action de développement durable 2009-2013 de la Société du Grand Théâtre de Québec a donc été reconduit avec des ajouts ou modifications jusqu'au 31 mars 2015.

L'action 9 a également été ajoutée afin de contribuer à l'atteinte de nouveaux objectifs issus de l'Agenda 21 de la culture du Québec.

En raison de la nature de la mission et des mandats qui lui sont attribués, la Société du Grand Théâtre de Québec ne peut contribuer à l'atteinte de tous les objectifs fixés par le gouvernement. Ceux-ci seront décrits à la suite des tableaux du suivi de notre plan.

### LES ACTIONS 1 ET 2 RÉPONDENT À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

**Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.**

Action 1		
<b>Objectif organisationnel</b>		
Faire connaître le concept de développement durable et créer une adhésion et une participation du personnel au plan d'action de développement durable du Grand Théâtre de Québec.		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du <i>Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer et offrir des activités de sensibilisation et de formation.</li> <li>Prendre part à des formations sur le concept de développement durable.</li> <li>Inclure dans le site Internet toute l'information relative au <i>Plan d'action de développement durable 2009-2013.</i></li> <li>Inclure dans les documents remis à chaque nouvel employé de l'information sur le développement durable au Grand Théâtre.</li> </ul>	En continu  En continu  Réalisé  En continu
Indicateurs	Taux du personnel rejoint par les activités de sensibilisation et taux du personnel ayant acquis une connaissance suffisante du concept de développement durable pour le prendre en considération dans ses activités régulières.	
Cibles	100% du personnel régulier rejoint (2011) et 75% ayant acquis le niveau de connaissance désiré (2015).	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publication de capsules d'information;</li> <li>Distribution du Plan d'action de développement durable de la Société aux nouveaux employés;</li> <li>Promotion de l'événement <i>Jour de la Terre</i>;</li> <li>Diffusion sur Internet du Plan d'action de la Société;</li> <li>Participation à des formations sur le développement durable.</li> </ul>	



De gauche à droite: **Cranbourne** • **Richard Desjardins** • *La Belle au bois dormant* – **Le Ballet de Québec** • *Rhinocéros* – **Le Théâtre du Trident**

## Action 2

### Objectif organisationnel

Faire connaître le concept de développement durable et créer une adhésion et une participation du personnel au Plan d'action de développement durable du Grand Théâtre de Québec.

Action	Gestes	Suivis
Informer et sensibiliser les fournisseurs et partenaires de la mise en œuvre du Plan d'action de développement durable du Grand Théâtre.	• Élaborer des documents de sensibilisation et d'information ;	En continu
	• Inclure dans les documents remis aux fournisseurs de l'information sur le développement durable au Grand Théâtre.	En continu
<b>Indicateurs</b>	Taux des fournisseurs et partenaires rejoints par les mesures prises pour les informer et les sensibiliser.	
<b>Cibles</b>	75% des fournisseurs et partenaires rejoints (2015).	
<b>Résultat de l'année</b>	Distribution du Plan d'action de développement durable de la Société.	

## L'ACTION 3 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4

**Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.**

## Action 3

### Objectif organisationnel

Favoriser des pratiques contribuant à maintenir un environnement sain et sécuritaire pour les employés.

Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant au maintien d'un environnement de travail sain et sécuritaire.	• Sensibiliser le personnel au maintien d'un environnement de travail sain et sécuritaire ;	En continu
	• Optimiser l'opération des systèmes de contrôle de l'édifice (taux de CO <sup>2</sup> , taux d'humidité) ;	En continu
	• Poursuivre la mise à niveau des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVAC) dans le cadre du Plan du maintien des actifs de la Société.	En continu
<b>Indicateurs</b>	Nombre de pratiques et activités d'ici 2015.	
<b>Cibles</b>	Élaborer cinq (5) pratiques et/ou activités.	
<b>Résultats de l'année</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la sensibilisation du personnel ;</li> <li>• Poursuite de la conversion des systèmes de contrôle et modernisation des équipements.</li> </ul>	



De gauche à droite: **Jesse Cook** • *La Damnation de Faust* – Festival d'opéra de Québec • *Hommage à Vienne*

## L'ACTION 4 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Action 4		
Objectif organisationnel		
Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion.		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la <i>Politique pour un gouvernement écoresponsable</i> .	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les actions et la mise à jour du cadre de gestion environnementale;</li> <li>• Augmenter le recours aux produits écologiques, recyclés et recyclables;</li> <li>• Augmenter l'utilisation des technologies de l'information dans les communications avec le personnel, les partenaires et les fournisseurs;</li> <li>• Offrir aux employés responsables de l'achat de biens et de services des activités de sensibilisation et de formation à l'égard des produits écoresponsables;</li> <li>• Prévoir des clauses et mesures spécifiques en matière de développement durable dans les documents contractuels et les documents d'appels d'offres publics et sur invitation;</li> <li>• Mettre en œuvre des mesures de réduction d'utilisation de papier;</li> <li>• Élaborer un plan de gestion des matières résiduelles.</li> </ul>	<p>Réalisé et en continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>À mettre en œuvre</p>
Indicateurs	État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale et de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.	
Cibles	Poursuivre la mise en œuvre du cadre de gestion environnementale et mettre en œuvre des mesures ou activités contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles d'achats écoresponsables et regroupement des achats;</li> <li>• Intégration de dispositions environnementales ou écoresponsables aux contrats d'approvisionnement et aux documents d'appels d'offres;</li> <li>• Sensibilisation à la réduction d'utilisation de papier et à l'utilisation d'autres moyens de communication;</li> <li>• Gestion des matières résiduelles (récupération des huiles usées, des piles, etc.);</li> <li>• Poursuite de la mise en œuvre de notre système de gestion électronique de documents;</li> <li>• Mise en place d'un système de relevé de paie électronique.</li> </ul>	



De gauche à droite : **Les Cowboys Fringants • Martin Léon • Shen Yun Performing Arts • Lewis Furey • John Scofield Trio**

## L'ACTION 5 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 7

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché des biens et des services.

Action 5		
<b>Objectif organisationnel</b>		
Favoriser la réduction de la consommation d'énergie et des ressources naturelles.		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des mesures de réduction de la consommation énergétique du Grand Théâtre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser le personnel à l'économie d'énergie ;</li> <li>• Faire l'analyse annuelle de la consommation énergétique ;</li> <li>• Faire l'installation d'appareils sanitaires à faible débit ;</li> <li>• Diminuer la charge d'éclairage en installant des fluorescents performants et des détecteurs de mouvements ;</li> <li>• Effectuer l'achat d'équipements moins énergivores.</li> </ul>	En continu En continu En continu En continu En continu
<b>Indicateurs</b>	Nombre de mesures afin de réduire la consommation énergétique.	
<b>Cibles</b>	Mettre en place cinq (5) mesures d'ici 2015.	
<b>Résultats de l'année</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de l'installation de fluorescents et d'ampoules à faible consommation énergétique (DEL), d'appareils sanitaires à faible débit ainsi que de détecteurs de mouvements ;</li> <li>• Campagne de sensibilisation auprès des employés.</li> </ul>	

## L'ACTION 6 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 8

Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydro-électricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.

Action 6		
<b>Objectif organisationnel</b>		
Évaluer les possibilités d'utiliser des énergies renouvelables en parallèle aux sources conventionnelles déjà utilisées au Grand Théâtre.		
Action	Gestes	Suivis
Effectuer une étude afin de vérifier les possibilités d'intégrer des énergies renouvelables dans la consommation énergétique.	Évaluer les possibilités d'intégrer des sources d'énergies renouvelables en complémentarité avec les sources déjà utilisées.	À mettre en œuvre
<b>Indicateurs</b>	État d'avancement de l'étude de faisabilité.	
<b>Cibles</b>	Élaborer une (1) étude de faisabilité d'ici 2015.	
<b>Résultats de l'année</b>	À mettre en œuvre.	





De gauche à droite: **The Cult** • *Fluide* – **Le Fils D'Adrien Danse** • **Loreena McKennitt** • **Marie-Lise Pilote**



## L'ACTION 7 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

Action 7		
<b>Objectif organisationnel</b>		
Mettre en place les conditions facilitant l'exercice et la diffusion de la majorité des disciplines des arts de la scène.		
Action	Gestes	Suivis
Offrir une programmation riche, diversifiée et de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des actions afin de maximiser l'utilisation des différents espaces pour présenter des événements artistiques de tous genres;</li> <li>• Accroître notre collaboration avec les institutions culturelles résidentes, les producteurs de spectacles et certains organismes culturels.</li> </ul>	<p>En continu</p> <p>En continu</p>
<b>Indicateurs</b>	Nombre de représentations nationales et internationales en tous genres.	
<b>Cibles</b>	Plus de 300 représentations par année réparties en huit (8) disciplines artistiques.	
<b>Résultats de l'année</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de divers lieux à l'intérieur et à l'extérieur du Grand Théâtre afin d'y présenter des spectacles et événements spéciaux grand public;</li> <li>• Entente de partenariat avec nos organismes culturels résidents ainsi qu'avec des organismes culturels de la région.</li> </ul>	

## L'ACTION 8 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 24

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

Action 8		
<b>Objectif organisationnel</b>		
Veiller à ce que les arts de la scène, dans toute leur diversité, puissent continuer à être vus et prisés par le plus grand nombre.		
Action	Gestes	Suivis
Démocratiser davantage nos lieux de diffusion.	Accroître le nombre d'activités de sensibilisation auprès du public du Grand Théâtre (activités pendant la relâche scolaire, Journées de la culture, causeries, etc.).	En continu
<b>Indicateurs</b>	Augmentation du nombre d'activités d'animation gratuites.	
<b>Cibles</b>	Mettre en place deux (2) activités d'ici 2015.	
<b>Résultats de l'année</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux Journées de la culture;</li> <li>• Participation à la Manif d'art;</li> <li>• Élaboration d'activités avant-spectacle;</li> <li>• Poursuite de la présentation des spectacles gratuits (Croissants-Musique et Midis Musique).</li> </ul>	





De gauche à droite: **Patrick Watson** • *La Vie Parisienne* – **Opéra de Québec**  
 • **Yann Perreau**

## L'ACTION 9 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL RELIÉ À L'AGENDA 21

**Favoriser l'épanouissement culturel des citoyennes et des citoyens ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle. Valoriser la pratique amateur et la médiation culturelle. Inclure les citoyennes et les citoyens dans les processus d'élaboration des politiques culturelles, à tous les niveaux. Miser sur le loisir culturel comme lieu d'apprentissage et d'appropriation citoyenne.**

<b>Action 9</b>		
<b>Objectif organisationnel</b>		
Favoriser et promouvoir le rayonnement des arts de la scène dans toute leur diversité.		
<b>Action</b>	<b>Gestes</b>	<b>Suivis</b>
Renforcer notre engagement en faveur d'une plus grande accessibilité des arts de la scène.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envisager la possibilité d'offrir gracieusement des billets à des groupes ciblés pour des événements particuliers;</li> <li>• Procéder à la réactualisation complète du forfait Foule Cool destiné aux jeunes âgés de 15 à 30 ans.</li> </ul>	En continu  À mettre en œuvre
<b>Indicateurs</b>	Nombre d'initiatives visant à accroître la participation et l'accessibilité du public aux activités culturelles.	
<b>Cibles</b>	Mettre en place deux (2) mesures d'ici 2015.	
<b>Résultats de l'année</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre accessible au public notre lancement de saison;</li> <li>• En collaboration avec notre résident l'OSQ, diffuser en simultanément et à l'extérieur du Grand Théâtre un concert de l'orchestre symphonique.</li> </ul>	



De gauche à droite : Mixmania<sup>3</sup> • Tryo • Toupie et Binou • Shane Dwight

## L'ACTION 10 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 28

Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre

Action 10		
<b>Objectif organisationnel</b>		
Maintenir un haut niveau de qualification du personnel dans un environnement propice à son épanouissement.		
Action	Gestes	Suivis
Favoriser et encourager la participation du personnel à des activités de formation et de perfectionnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre un programme de formation continue pour le personnel ;</li> <li>• Définir les besoins présents et futurs du Grand Théâtre en termes de connaissances et de qualifications ;</li> <li>• Favoriser une meilleure communication et une meilleure synergie entre les services ;</li> <li>• Encourager le partage des connaissances entre employés ;</li> <li>• Favoriser l'intégration des nouveaux employés.</li> </ul>	<p>À mettre en œuvre</p> <p>En cours</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>
Indicateurs	Nombre de mesures visant à stimuler le personnel et développer l'efficacité organisationnelle.	
Cibles	Mettre en place cinq (5) mesures d'ici 2015.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du parrainage des nouveaux employés ;</li> <li>• Poursuite de la mise en œuvre de notre système de gestion électronique de documents ;</li> <li>• Favoriser la participation des employés à des congrès/colloque en tant que participant ou conférencier.</li> </ul>	

## OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX NON RETENUS EN RAISON DE LA NATURE DE LA MISSION ET DES MANDATS DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

<b>Objectif 2</b>	Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec.
<b>Objectif 3</b>	Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.
<b>Objectif 5</b>	Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences.
<b>Objectif 9</b>	Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.
<b>Objectif 12</b>	Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable.
<b>Objectif 13</b>	Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions.
<b>Objectif 15</b>	Accroître le niveau de vie.



De gauche à droite: **Louis-Jean Cormier • Premier Ciel présente Harmonium • Frankenstein – Le Théâtre du Trident**



<b>Objectif 18</b>	Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.
<b>Objectif 19</b>	Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.
<b>Objectif 20</b>	Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficacité.
<b>Objectif 23</b>	Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.
<b>Objectif 27</b>	Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population.
<b>Objectif 29</b>	Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail.

Bien que ces objectifs gouvernementaux ne rejoignent pas les champs habituels d'intervention de la Société, celle-ci est consciente des enjeux et veillera à adapter ses pratiques allant dans le sens des objectifs suivants :

<b>Objectif 11</b>	Révéler davantage les externalités associées à la prévention et à la consommation de biens et services.
<b>Objectif 16</b>	Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables.
<b>Objectif 17</b>	Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé.
<b>Objectif 22</b>	Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.
<b>Objectif 25</b>	Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.

Des actions incluses dans notre plan d'action contribuent de façon indirecte à l'atteinte de ces objectifs gouvernementaux. Pour cette raison, la Société ne présente pas d'action spécifique supplémentaire pour ces objectifs :

<b>Objectif 10</b>	Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsable et favoriser au besoin la certification des produits et des services.
	Cet objectif sera atteint par l'objectif 6 retenu dans notre plan : <i>Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.</i>
<b>Objectif 26</b>	Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
	Une autre action prévue à l'objectif 8 de notre plan, soit : <i>Démocratiser davantage nos lieux de diffusion</i> contribue indirectement à l'atteinte de cet objectif gouvernemental.



De gauche à droite: **Damien Robitaille** • *Corps de Walk* – **Carte Blanche** • **Jessye Norman**

## POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics, rendue publique en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire. Au cours de l'exercice 2012-2013, la Société a procédé à la mise à jour du registre des produits et de l'évaluation de leurs coûts ainsi qu'à une révision du niveau de financement visé pour tenir compte des reclassifications de certains biens et services et des changements d'estimations. Les coûts des biens et services sont établis sur la base des coûts totaux (directs et indirects). L'allocation des coûts indirects, qui représente la plus large part des coûts totaux, a été effectuée en tenant compte des mêmes hypothèses qui ont servi au calcul du niveau de financement visé.

	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATIONS PERÇUS	COÛTS DES BIENS ET SERVICES	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	ÉCART	JUSTIFICATION DE L'ÉCART
<b>Revenus provenant de la tarification</b>									
Billetterie	Valeur marchande	30 août 2011	Refixation	1 690 045	3 379 362	50%	51%	-1%	(1)
Main d'œuvre scénique	Coût	30 août 2011	Refixation	1 301 425	2 838 240	46%	47%	-1%	(1)
Location de salle	Valeur marchande	30 août 2011	Refixation	1 096 780	1 815 154	60%	62%	-2%	(1)
Stationnement	Valeur marchande	30 août 2011	Refixation	188 463	295 813	64%	65%	-1%	(1)
Services à la clientèle	Valeur marchande	30 août 2011	Refixation	83 118	101 739	82%	83%	-1%	(1)
Location de locaux	Coût	30 août 2011	Refixation	27 740	38 948	71%	72%	-1%	(1)
<b>TOTAL</b>				<b>4 387 571</b>	<b>8 469 256</b>				

### Revenus provenant d'une autre source que la tarification

Subventions	2 798 790
Fonds des immobilisations	4 164 026
Présentations de spectacles	663 638
Fonds de développement culturel	-
Commandite	102 940
Intérêts et frais d'administration	28 260
Échanges	26 506

### Coûts pour des activités gratuites ou non liées à la prestation des services

Présentations de spectacles	1 820 235
Locaux du Conservatoire de musique de Québec	1 174 092
Fonds de développement culturel	31 655
Échanges	26 506
Activités gratuites	42 045
Fonds des immobilisations	28 459
<b>TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS</b>	<b>12 171 731</b>

#### Produits et services que le Grand Théâtre ne tarifie pas :

Accès aux activités gratuites. Raison : rendre accessible les arts de la scène aux personnes à faibles revenus.

#### Note

(1) les écarts sont non significatifs





## EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Au cours de l'exercice, la Société a adopté une nouvelle politique linguistique suite à la révision de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration. Cette politique encadre et adapte à sa mission la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration.

La direction générale a le mandat de veiller au respect et à l'application de la Charte de la langue française et de la Politique linguistique de la Société. Elle répond aux questions des employés concernant l'usage de la langue et les sensibilise à l'importance d'utiliser un français exemplaire. Pour accompagner les employés dans cette démarche, au cours de l'exercice, la Société a procédé à l'acquisition d'un logiciel d'aide à la rédaction du français.

## LA DIVERSITÉ : UNE VALEUR AJOUTÉE

La Société du Grand Théâtre de Québec est soucieuse d'assurer une meilleure représentation de la diversité culturelle et pose des gestes concrets en ce sens. Ainsi, le Grand Théâtre se montre sensible à la reconnaissance des communautés culturelles dans la programmation de ses spectacles.

## MESURES DE RÉDUCTION DE DÉPENSES

La politique budgétaire sur la réduction et le contrôle des dépenses, approuvée par le conseil d'administration le 26 août 2010 et entérinée par le gouvernement le 16 février 2011, prévoit les mesures suivantes :

- une réduction graduelle des dépenses de fonctionnement de nature administrative devant atteindre au moins 10 % au terme de l'exercice financier 2013-2014, y inclus une cible spécifique de réduction de 25 % des dépenses de publicité, de formation et de déplacement dès l'exercice 2010-2011 ;
- une réduction de l'équivalent de 1 % de la masse salariale dès l'exercice financier 2010-2011 ; cette réduction devra être récurrente et augmenter annuellement du même montant jusqu'à l'exercice 2013-2014.

Les résultats attendus de ces mesures et les résultats atteints après la troisième année d'application sont les suivants :

	Cible de réduction à terme	Réduction cumulative réalisée depuis le début de l'exercice 2011
Dépense de fonctionnement de nature administrative	116 200 \$	163 200 \$
Dépenses de publicité, formation et déplacement	32 600 \$	33 600 \$
Rémunération	107 100 \$	344 700 \$

## ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société a répondu aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., chapitre A-2.1) et du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* notamment par la diffusion sur son site Web d'un grand nombre de renseignements et de documents.

Au cours de l'année 2012-2013, la Société n'a reçu aucune demande d'accès à l'information.



# CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC



Conformément au règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel.

## OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec, ci-après appelée la « Société », a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité de ses administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et le président-directeur général de la Société.

## PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, la présidente du conseil et le président-directeur général doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits

qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Le président-directeur général ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

Le président-directeur général n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer par écrit cet intérêt à la présidente du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Le président-directeur général doit exercer ses fonctions de façon exclusive sauf si le gouvernement le nomme ou le désigne aussi à d'autres fonctions. Il peut, toutefois, avec le consentement de la présidente du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles il peut être rémunéré et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

Le président du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

## L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indu de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer des fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances ci-haut indiquées.

## MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts, et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.

# COMMANDITAIRES



La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2012-2013.

## PARTENAIRES FINANCIERS

La Capitale groupe financier,  
partenaire de saison du Grand Théâtre

---

Alex Coulombe ltée (Pepsi)

---

Charton-Hobbs

---

Le Groupe Restos Plaisirs

---

Le 47<sup>e</sup> Parallèle

---

Les Brasseurs du Nord inc.

---

Sylvestre Vins Et Spiritueux inc.

---

## PARTENAIRES DE SERVICES

Auberge L'Autre Jardin

---

Hôtel Château Laurier

---

Hôtel Lœws Le Concorde

---

CFOM

---

CKRL

---

FM93

---

TVA

---

Voir

---

WKND

---

Le Journal de Québec

---

Le Soleil

---

Société Radio-Canada

---

Musique Richard Gendreau

---







Grand Théâtre  
de Québec

Québec 

269, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B3

[www.grandtheatre.qc.ca](http://www.grandtheatre.qc.ca)